

# Devoir de mémoire, devoirs d'histoire

Loïc Vadelorge

L'hommage à Jean-Eudes Roullier (1931-2010), exprimé à chaud lors de ses obsèques le 19 janvier 2010 donna d'emblée la mesure de ce que l'on pouvait dire et ne pas dire sur ce haut fonctionnaire, dont la carrière est indissociable de l'histoire urbaine du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Les deux textes lus en prologue à la cérémonie religieuse dans l'église Notre-Dame-du Travail à Paris, respectivement par Jérôme Monod et Claude Martinand et qui sont reproduits dans le présent ouvrage, décrivaient un homme et une carrière à la fois incontournables et insaisissables. En dépit de l'évidence des fonctions occupées par Jean-Eudes Roullier au cours de sa longue carrière – secrétaire général du Groupe central des villes nouvelles, directeur de l'urbanisme et des paysages, délégué à la recherche et à l'innovation, président du Groupe central des villes nouvelles, président du Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles – l'expression de « grand commis de l'État », dont on n'hésite généralement pas à abuser en ces circonstances, n'était pas employée. Claude Martinand préférait filer la métaphore, évoquant « un artisan de la modernisation », un « artiste du possible », « un homme d'objections et un homme d'objectifs », etc.<sup>1</sup>

De fait, si le principe d'une journée d'hommages et d'études fut décidé sur le parvis même de l'église, il fut dès le départ entendu qu'il ne s'agirait pas d'établir l'hagiographie de celui qui ne fut ni un grand décideur, ni même un « grand homme » au sens d'un Delouvrier<sup>2</sup>, pour s'en tenir à une comparaison qu'on n'a pas manqué de soulever lors de la manifestation, tenue dans les locaux de l'Institut national d'histoire de l'art le 19 octobre 2010. L'intérêt de cette journée, dont personne ne discuta la pertinence, consistait en premier lieu dans la saisie d'une longue trajectoire professionnelle, qui, partie de l'École nationale d'administration à la fin des années cinquante, se termina au ministère de l'Équipement au milieu des années deux mille, après avoir traversé plusieurs administrations de mission, caractéristiques des grandes politiques d'aménagement urbain des débuts de la V<sup>e</sup> République. Homme de réseaux par excellence<sup>3</sup>, Jean-Eudes Roullier a fait travailler ensemble quantité de collaborateurs venus d'horizons divers et a généré de ce fait des configurations professionnelles originales sinon inédites. C'est ce travail d'entregent qu'il s'agit d'abord d'évoquer à travers le temps d'une vie et à travers l'espace des lieux qu'elle a investis.

L'hommage à rendre tient donc en premier lieu de la réunion de témoignages d'anciens collaborateurs d'un grand coordonnateur des politiques publiques. Il s'agira moins dans cette introduction de justifier le devoir de mémoire à l'endroit de Jean-Eudes Roullier que d'expliquer pourquoi certains historiens ont accepté de s'impliquer dans ce dispositif de commémoration, en proposant notamment de nouer l'étude et l'hommage.

---

1. Hommage de Claude Martinand, vice-président du CGEDD lors des obsèques de Jean-Eudes Roullier, publié dans *Pour Mémoire*, revue du comité d'histoire du MEEDDM, 7, hiver 2009, p. 202-205.

2. Sébastien Laurent et Jean-Eudes Roullier (dir.), *Paul Delouvrier, un grand commis de l'État. Actes de la journée d'études du 1<sup>er</sup> décembre 2003*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

3. Loïc Vadelorge, « Du haut fonctionnaire comme médiateur », *Pour Mémoire*, revue du comité d'histoire du MEEDDM, 7, hiver 2009, p. 206-211.

## Le monopole du cœur

L'un des premiers apports du Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles (2000-2005) fut d'inviter les historiens à dépasser la dichotomie classique entre l'histoire et la mémoire<sup>4</sup>. Entre ces deux approches, Jean-Eudes Roullier se garda bien de trancher, encourageant aussi bien le recueil de témoignages<sup>5</sup> que l'édition de « mémoires professionnelles »<sup>6</sup>, la réédition d'entretiens historiques avec les premiers décideurs<sup>7</sup> que la lente mise en œuvre d'une problématique historique des villes nouvelles<sup>8</sup>. Chemin faisant, force fut de constater que la mémoire et l'histoire étaient davantage complémentaires que concurrentes, même si leurs objectifs de départ différaient sensiblement.

Dans le processus d'écriture de l'histoire – d'une ville ou d'une vie – l'historien n'a pas à se substituer au témoin qui rédige ou qui dit ses mémoires, ni même à lui succéder pour établir la version définitive du récit. Avoir rencontré ou travaillé avec Jean-Eudes Roullier ne confère aux historiens aucune forme de légitimité supplémentaire pour parler de l'homme ou de l'œuvre. Il nous faut accepter la fabrication plurielle de l'histoire<sup>9</sup> au même titre que nous acceptons la diversité des mémoires. Il s'agit moins ici de se résigner à l'équivalence des discours que d'accepter l'expression de leur pluralité, en considérant que cette pluralité peut aider au dégagement d'une vision plus fine de l'objet d'étude et pour tout dire d'une forme de vision commune :

« Chaque fait est raconté autrement par chacun des témoins, de même que le même paysage n'est pas peint par Monet de la même manière que par Renoir. La bataille de Waterloo de Stendhal n'est pas celle de Victor Hugo ni celle d'Erckmann Chatrian. La mémoire ne se partage pas et pourtant elle est commune à tout le monde. Je ne peux reconnaître ma mémoire que par celle des autres, il me faut leur témoignage pour que je sache que c'est bien la mienne. Par la mémoire, au moyen du langage, je m'inscris dans la communauté des humains et en prends conscience, mais ce n'est qu'en surface, au moyen des mots, que ma mémoire rejoint celle des autres. Ainsi, à chaque pas elle prend place dans l'histoire si bien que l'intime ne peut pas s'en séparer. Je ne peux éprouver ma mémoire que par celle des autres, par celle de mes

4. Sabine Effosse, *Acteurs et mémoire des villes nouvelles. Rapport sur la campagne d'archives orales menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles françaises*, décembre 2002, rapport méthodologique resté inédit; voir aussi Loïc Vadelorge, « Mémoire des acteurs et histoire des villes nouvelles » in *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Manuscrit.com, 2004, p. 85-110; « La mémoire des villes nouvelles », *Ethnologie française*, 1, janvier 2003.

5. Sabine Effosse, *Première campagne d'archives orales menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles française*, Paris, PHEVN, dactyl, 2002; *Deuxième campagne d'archives orales menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles française*, Paris, PHEVN, 2004. Voir en particulier dans le premier volume les entretiens des 10 et 12 juillet 2002 avec Jean-Eudes Roullier.

6. Michel Mottez, *Carnets de campagne. Évry 1965-2007*, Paris, L'Harmattan, 2002.

7. Bernard Hirsch, *Oublier Cergy. L'invention d'une ville nouvelle. Cergy-Pontoise. 1965-1975*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2000 (1<sup>re</sup> édition, 1990); *L'aménagement de la région parisienne (1961-1969). Le témoignage de Paul Delouvrier accompagné par un entretien avec Michel Debré*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2003; Lion Murard, François Fourquet, *La Naissance des villes nouvelles. Anatomie d'une décision: les villes nouvelles (1961-1969)*, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2004 (rapport initial, 1976).

8. *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, op. cit.; *Gouverner les villes nouvelles. Le rôle de l'État et des collectivités locales (1960-2005)*, Manuscrit.com, 2005; *L'action culturelle dans les villes nouvelles*, La Documentation française, 2005; *Habiter les villes nouvelles*, Manuscrit.com, 2006.

9. Caroline de Saint-Pierre, *La Fabrication plurielle de la ville. Décideurs et citoyens à Cergy-Pontoise 1990-2000*, Paris, Créaphis, 2002.

contemporains. Nous avons vécu dans le même temps et dut-il être dissemblable, ce même temps nous unit.»<sup>10</sup>

La carrière atypique de Jean-Eudes Roullier invite les historiens à ouvrir les vannes de la mémoire pour au moins deux raisons. Elle se situe tout d'abord à proximité des lieux de décision – préfecture de la région parisienne, administrations des villes nouvelles, directions centrales du ministère de l'Équipement – dont on sait l'importance dans l'histoire de l'aménagement du territoire du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se déroule en second lieu pour partie aux marges de l'administration traditionnelle au sein de configurations institutionnelles dont l'histoire est encore mal connue. On pense notamment au Secrétariat général des villes nouvelles<sup>11</sup> qui n'a jamais fait l'objet d'une recherche historique aboutie, en dépit de l'existence d'archives. On pense aussi à la Délégation à la recherche et à l'innovation dans les années quatre-vingt ou plus récemment au suivi par l'État des « grandes opérations urbaines ». L'expression des témoignages couvrant un demi-siècle de carrière au service des politiques urbaines a pour premier intérêt de poser les jalons d'une histoire de la nébuleuse institutionnelle formant l'arrière-plan de la carrière de Jean-Eudes Roullier.

Les premiers travaux conduits sur cette carrière en ont livré une vision segmentée, déterminés qu'ils ont été par des grilles d'entrée spécifiques (District de la région parisienne, SGVN, ministère de l'Environnement du Cadre de vie)<sup>12</sup>. L'intérêt du livre qu'on va lire est de passer de cette approche parcellaire à une approche plus globale, plus conforme à l'originalité du parcours de Jean-Eudes Roullier et surtout susceptible d'éclairer les connexions informelles entre les politiques publiques. Outre la moisson d'informations directes, les historiens y ont glané quelques clés de lecture pour appréhender la complexité des jeux de rôle entre les équipes et les ministères, et l'évolution des représentations de la ville entre le milieu des années soixante et le milieu des années quatre-vingt-dix.

Le rôle de l'historien a consisté ici, et *a minima*, à provoquer l'expression des témoignages, à la guider dans la mesure de ses propres connaissances sur la période et d'abord de ses lacunes. Il s'agit au final de recueillir des matériaux pour l'histoire par l'accumulation des propos tenus et par la confrontation des positions sur l'homme et plus encore sur son époque. On a ici volontairement laissé s'exprimer les représentations de chacun sur la IV<sup>e</sup> ou la V<sup>e</sup> République, quand bien même ces dernières ne sont pas forcément partagées aujourd'hui par les spécialistes de la guerre d'Algérie, des villes nouvelles ou de l'évolution des politiques de la ville.

## L'illusion biographique

À la différence des sciences sociales pour qui le récit de vie constitue une méthode d'investigation scientifique privilégiée, les sciences historiques contemporaines ont longtemps rechigné à faire usage de la biographie. La première raison de cette réserve tient à la manière même dont on écrit l'histoire depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En rompant avec l'illusion d'un récit linéaire et

10. Georges-Arthur Goldschmidt, *Une langue pour abri*, Créaphis, 2009, p. 7-8.

11. « Le Secrétariat du groupe central des villes nouvelles » in *Gouverner les villes nouvelles*, op. cit., p. 147-242.

12. Outre les entretiens donnés à Sabine Effosse en 2002 et les interventions publiées lors des journées d'études du PHEVN, il faut citer l'entretien inédit donné à Thibault Tellier en 2006 dans le cadre de la préparation d'une journée d'études sur le ministère d'Ornano. Voir le témoignage de Jean-Eudes Roullier in « L'Expérience du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie (1978-1981). Actes de la journée d'études du 15 février 2007 », *Pour Mémoire*, revue du comité d'histoire du MEEDDM, hors série, septembre 2007. Voir aussi Entretiens avec J.-E. Roullier, réalisation par Gilbert Kelner, Lilith Production, 2006.

orienté – téléologique – des faits, les fondateurs de l'école historique française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont pris clairement leur distance avec l'histoire romantique de leurs aînés<sup>13</sup>. Dans cette optique, la biographie apparaît moins comme un genre historique désuet que comme une fiction, répondant à des intentions et des conventions littéraires. À première vue, l'historien n'a rien à en attendre et se doit même de contester la contribution du biographe à la vérité historique. Dans son dernier roman traduit en français, l'écrivain Philip Roth balaie violemment la dérive biographique de notre temps faisant dire à la veuve d'un écrivain (Manny Lonoff) assiégée par les investigations d'un jeune étudiant désirent faire le récit de vie de son mari :

« Il veut écrire la biographie dont j'avais espéré que personne ne l'écrirait. Une biographie, Nathan. Je ne veux pas de ça. C'est une deuxième mort. Cela met encore une fois un terme à une vie en la coulant dans du béton jusqu'à la fin des temps. Une biographie, c'est une licence d'exploitation d'une vie, et qui est ce garçon pour prétendre à cette licence ? Qui est-il pour être le juge de Manny ? Qui est-il pour le fixer à jamais dans l'esprit des gens ? Est-ce qu'il ne vous a pas paru extrêmement superficiel ? »<sup>14</sup>

La mise en garde de l'écrivain américain est d'autant plus intéressante à rappeler que tout invite dans le cas de Jean-Eudes Roullier à rapprocher la personnalité de l'homme de son rôle public. Comment en effet ne pas faire le lien entre le fonctionnement décloisonné du Secrétariat général des villes nouvelles (1970-1978) ou de la Délégation à la recherche et à l'innovation (1984-1992) qu'il a dirigés et la bourse d'études qu'il obtient en 1958 de la Fondation Singer-Polignac pour un tour du monde de huit mois qui le conduit de l'Inde au Mexique en passant par le Vietnam, l'Iran, le Népal, le Japon et le Pérou ? Comment ne pas mettre en relation sa nomination à la tête d'une innovante Direction de l'urbanisme et des paysages (1978-1982) et son goût personnel pour l'architecture, l'art public et plus largement son aptitude à dialoguer avec les fonctionnaires de la rue de Valois ? Comment enfin ne pas signaler que son investissement sans limite dans l'animation de la recherche, son obstination à se servir du papier à lettres plutôt que du téléphone ou du mail auraient été inconcevables sans la collusion de sa vie privée et de sa vie publique ?

Il suffit cependant de s'en tenir là sans chercher davantage à renseigner l'œuvre accomplie par la personnalité de l'homme, faute de quoi l'on passerait sans doute à côté de l'essentiel. Les historiens de la ville contemporaine ou plus largement des politiques publiques du second XX<sup>e</sup> siècle qui ont été amenés à croiser la trajectoire de Jean-Eudes Roullier s'intéresseront moins au détail de sa personnalité – que les témoins renseignent suffisamment ici – qu'à la possibilité de son action dans le cadre de l'administration de l'Équipement sous la V<sup>e</sup> République. La tâche prioritaire de l'historien est en effet d'expliquer l'évolution des sociétés. La prise en compte du fait individuel ou du rôle des acteurs n'est acceptable que dans l'exacte mesure où elle contribue à éclairer le destin collectif.

La longue domination de l'histoire économique et sociale sur l'historiographie contemporaine a contribué jusqu'aux années quatre-vingt à écarter les travaux qui s'attachaient trop aux hommes au détriment de l'analyse des forces profondes. On sait l'influence de cette historiographie économique et sociale jusque dans la manière dont le ministère de l'Équipement a pu à un moment donné de son histoire concevoir ses propres actions. Jean-Eudes Roullier en témoigne en 1980 dans la rédaction d'une préface à un rapport sur la rénovation urbaine :

13. Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, 1942.

14. Philip Roth, *Exit le fantôme*, Gallimard, 2009, p. 177.

Inauguration du SGVN, rue Émeriau.  
De gauche à droite: Guy Salmon-Legagneur,  
Jean-Eudes Roullier, Adolphe Chauvin,  
Olivier Guichard, Maurice Doublet,  
septembre 1973.

© Ministère de l'Équipement.



« Pour les quartiers anciens, pour lesquels une politique nouvelle a été définie il y a bientôt trois ans, la perspective est claire. Le cadre est tracé. Les structures de concertation administrative achèvent de se mettre en place. Les moyens financiers existent, avec le Fonds d'aménagement urbain.

Il nous faut surtout continuer, ne pas changer de cap. Il faut mesurer les résultats de nos efforts, prendre conscience des échecs, analyser leurs causes, améliorer les outils si cela s'avère nécessaire. Et surtout faire preuve d'ambition en ne se limitant pas à quelques actions isolées sans lendemain, mais en définissant une véritable stratégie d'intervention à long terme, fondée sur une analyse sociale, économique et urbaine aussi pragmatique que possible, et bien adaptée à chaque cas particulier. »<sup>15</sup>

L'exigence de la prise en compte de la longue durée a justifié pour partie le manque d'intérêt des historiens pour l'analyse des politiques publiques de notre temps et plus spécifiquement des institutions et des hommes qui les ont portées. Cette manière de pratiquer l'histoire n'est désormais plus de mise et la place accordée aux facteurs humains et politiques dans le Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles est parfaitement emblématique d'un renouveau historiographique qui dépasse très largement l'histoire urbaine. Il est aujourd'hui parfaitement admis qu'une thèse d'histoire contemporaine se consacre à la biographie d'un seul homme<sup>16</sup>. Les méthodes de l'histoire orale et de l'histoire politique du temps présent se sont affinées et banalisées au sein des études historiques<sup>17</sup>.

Dans l'esprit des historiens, qui conviennent désormais de la nécessité des études de certaines trajectoires individuelles – parfois mises en série dans le cadre de prosopographies ou de dictionnaires –, il est moins question de réhabiliter le rôle des acteurs que de saisir la complexité des processus de transformation sociale. Faire l'histoire des villes nouvelles en occultant le rôle d'un Jean-Eudes Roullier ou d'un Paul Delouvrier serait aussi absurde que de la faire en se limitant à leur rôle exclusif.

15. Jean-Eudes Roullier, « Quelles perspectives », postface de Yves Dauge, Alain Billon, Michèle Roche (dir.), *Quartiers anciens, politiques nouvelles*, rapport pour la Direction de l'urbanisme et des paysages, 1980.

16. Éric Kocher-Marboeuf, *Le Praticien et le Général. Jean-Marcel Jeanneney et Charles de Gaulle. 1958-1969*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003 ; Thibault Tellier, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, Fayard, 2005.

17. Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

## La traversée de l'État

L'un des paradoxes de la carrière de Jean-Eudes Roullier tient dans l'écart entre le très grand nombre de dossiers qu'il eut à traiter et le petit nombre d'écrits qu'il nous laisse, en dehors d'une volumineuse et très personnelle correspondance qu'il reste aujourd'hui à regrouper : quelques articles dans des revues liées à la Datar ou à l'Équipement, des préfaces et des ouvrages placés sous sa direction, mais au final rien d'équivalent à ce qu'un Jérôme Monod<sup>18</sup>, un Bernard Hirsch<sup>19</sup> ou un Paul Delouvrier<sup>20</sup> ont pu léguer à la bibliothèque des grands témoignages historiques. Au-delà de sa probable répugnance à arrêter sa pensée en la publiant, au-delà même de sa conviction que son rôle était d'aider les autres à accoucher de leurs propres écrits plutôt que d'écrire à leur place, cette posture singulière d'un acteur qui s'est toujours situé à l'amont de la décision incite l'historien à prendre au pied de la lettre une trajectoire professionnelle qui est aussi une métaphore de l'évolution des politiques publiques du second XX<sup>e</sup> siècle.

Témoin de premier plan des politiques urbaines de la V<sup>e</sup> République, Jean-Eudes Roullier fut aussi et d'abord un révélateur des contradictions intrinsèques à ces politiques. Si l'on ne construit pas une ville ou même un quartier dans le temps d'un ministère, il est cependant évident que chaque gouvernement tend à imprimer sa marque à la production urbaine : de Pisani à D'Ornano en passant par Chalandon et Guichard combien de discours se succèdent à l'endroit des villes nouvelles ou des grands ensembles, qui prétendent changer en quelques circulaires la forme même des villes ?

C'est à ce titre que la trajectoire de Jean-Eudes Roullier peut aussi intéresser les historiens, qui à la suite des sciences sociales et politiques tentent aujourd'hui de comprendre les temporalités de la réforme de l'État<sup>21</sup>. La recherche historique a jusqu'ici surtout étudié l'apparition de cette thématique dans les années trente<sup>22</sup> et son développement sous le régime de Vichy et la IV<sup>e</sup> République. En étudiant les figures de Raoul Dautry, de Jean Monnet, d'Eugène Claudius-Petit ou de François Bloch-Lainé, les historiens<sup>23</sup> ont souligné la complexité du cheminement de la modernisation des politiques publiques entre le milieu des années trente et le début des années soixante. Reste qu'avec la génération de Jean-Eudes Roullier c'est à une autre question qu'il faut s'attaquer, celle des césures de l'histoire de la réforme administrative sous la V<sup>e</sup> République.

Plus les monographies s'accumulent, plus on sent que la périodisation classique – république gaullienne, rupture giscardienne, décentralisation Defferre – est insuffisante à rendre compte de l'évolution des politiques d'aménagement urbain. La déconstruction des idées reçues engagée par la jeune histoire urbaine du contemporain<sup>24</sup> ne peut que se nourrir d'une enquête sur la trajectoire professionnelle d'un Jean-Eudes Roullier. L'un des enjeux de cette publication est de

18. Jérôme Monod, *Les Vagues du temps. Mémoires*, Fayard, 2009 ; *Le Déchirement. Lettres d'Algérie et du Maroc. 1953-1958*, Fayard, 2008.

19. Bernard Hirsch, *Oublier Cergy. L'invention d'une ville nouvelle. Cergy-Pontoise. 1965-1975*, op. cit.

20. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, Paris, Seuil, « L'Histoire immédiate », 1994.

21. Philippe Bezes, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009.

22. Olivier Dard, *Le Rendez-vous manqué des relèves des années trente*, PUF, 2002.

23. Rémi Baudouin, *Raoul Dautry (1880-1951) : le technocrate de la République*, Paris, Balland, 1992 ; Benoît Pouvreau, *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, Éditions Le Moniteur, « Architextes », 2004 ; Henri Rousso (dir.), *De Monnet à Massé. Enjeux économiques dans le cadre des quatre premiers plans (1946-1965)*, Paris, Éditions du CNRS, 1986 ; Alessandro Giaccone, *Paul Delouvrier. Un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Descartes et Cie, 2004.

24. Danièle Voldman, Viviane Claude (dir.), « L'histoire dans la recherche urbaine », *Espaces et Sociétés*, 130, 3, 2007.

dépasser l'évidence de « l'homme des villes nouvelles » pour questionner l'ensemble de la carrière, depuis les tournées du jeune inspecteur des finances du début des années soixante jusqu'aux missions d'expertise des années quatre-vingt-dix/deux mille (aménagement de Billancourt, grandes opérations urbaines, évaluation des villes nouvelles) en passant aussi par les années DUP et DRI (1978-1992). On s'attachera notamment à préciser l'importance des moments de transition (entre le District et le Secrétariat général des villes nouvelles en 1969-1970 ou entre la Direction de l'urbanisme et des paysages et la Délégation à la recherche et à l'innovation entre 1982 et 1984) moins par souci d'érudition que parce que ces zones d'ombre reflètent les hésitations de l'État sur la place à donner à ce type de fonctionnaire, aussi indispensable que dérangeant.

Le fil chronologique de la carrière qui sous-tend cet ouvrage est cependant insuffisant à rendre compte de l'intérêt d'une trajectoire faite de croisements et d'aller-retour. Il nous a donc semblé préférable de proposer une approche thématique transversale, qui présente l'avantage de donner à voir les facteurs de continuité sur une période de cinquante ans au service des politiques urbaines.

### Une génération Delouvrier ?

Le recours au concept de « génération », popularisé par l'histoire intellectuelle au début des années quatre-vingt<sup>25</sup>, a ses adeptes et ses adversaires dans l'historiographie contemporaine. S'il existe bien des expériences communes à certaines générations de décideurs de l'après-guerre (passage par l'École d'Uriage, engagement dans la Résistance, service militaire effectué pendant la guerre d'Algérie, expérience de mai 1968), l'explication historique ne peut se satisfaire de la commodité de l'effet de génération, qui n'est qu'un début d'explication. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler tout ce qui rapproche générationnellement Paul Delouvrier (né en 1914) et Albin Chalandon (né en 1920) dans les années quarante (Résistance) et tout ce qui les séparera à la fin des années soixante (aménagement de la région parisienne). Les spécialistes de l'histoire économique et financière, moins suspects que leurs confrères de souscrire à la mode de l'explication générationnelle, proposent un usage du concept de génération, qu'on peut tenter d'appliquer au cas de Jean-Eudes Roullier, à partir de l'exemple d'un autre inspecteur des finances, François Bloch-Lainé.

Il s'agit en premier lieu de tenter d'articuler les explications générationnelles (rôle des acteurs mus par des expériences fortes comme celles de la Résistance) et les explications conjoncturelles :

« Il existe en matière financière et économique, de rares époques dans l'histoire contemporaine où il y a des choses à faire. On ne saurait dire qui les invente, comme s'il s'agissait d'un procès sans sujet et, en outre, un consensus assez large semble indispensable pour agir. »<sup>26</sup>

Il s'agit aussi en second lieu d'articuler les effets propres de certaines générations à certaines périodes de l'histoire – le milieu des années cinquante pour la génération Bloch-Lainé – et les choix proprement individuels de certains membres de ces générations qui peuvent impliquer des temporalités plus longues – le rôle de Bloch-Lainé dans l'émergence d'un tiers-secteur associatif par exemple :

25. Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Fayard, 1988.

26. Propos de François Bloch-Lainé rapportés in Michel Margairaz, « Les deux septennats à la tête de la Caisse des dépôts et consignations (1953-1967) : François Bloch-Lainé, acteur principal d'une mutation réussie ? », Michel Margairaz (dir.), *François Bloch-Lainé, fonctionnaire, financier, citoyen*, actes de la journée d'études tenue à Bercy, 25 février 2003, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, p. 112.

« Figure emblématique de cette génération singulière, François Bloch-Lainé conserve néanmoins, semble-t-il, sur la longue durée des traits qui lui sont propres. Malgré la continuité de ses attachements, par la diversité même de ses positions et de ses pôles d'intérêt, il brouille quelque peu les pistes par rapport aux traits dominants des hauts fonctionnaires de son temps. Et bien qu'il partage nombre de convictions propres à cette génération, il manifeste aussi l'originalité d'une trajectoire personnelle... [...] ce qu'il résume d'une phrase : « On est ce qu'on est, on fait ce qu'on veut. »<sup>27</sup>

Toutes proportions gardées, on peut appliquer cette analyse à la trajectoire de Jean-Eudes Roullier. On ne peut qu'être ici frappé par la manière dont se croisent dans la longue durée d'une carrière les parcours des hauts fonctionnaires. Les rencontres que fait Jean-Eudes Roullier entre 1956 (ENA) et 1965 (District de la région parisienne) demeurent quarante ans plus tard celles avec lesquelles il travaille au quotidien. Les témoignages ici réunis de Christian Bouvier, Guy Salmon-Legagneur et d'Éric Westphal, mais aussi les entretiens que Jean-Eudes Roullier donne aux historiens Éric Lengereau (1997), Sabine Effosse (2002) ou Thibault Tellier (2006) permettent de saisir combien comptent les années de formation dans les représentations que se font les acteurs de leur rôle et de leur temps. Reste que l'une des questions posées par ces dix premières années était de comprendre ce qui a réellement compté au-delà de l'évidence de cette promotion du Dix-huit Juin de l'ENA (1956-1958) qui réunit – entre autres – Guy Salmon-Legagneur, Jean-René Bernard, André Blanc, Jacques de Larosière, Jean-Marie Roche, Michel Rocard, Alain Bacquet et Jean-Eudes Roullier. Le binôme Roullier-Salmon-Legagneur au SGVN dans les années soixante-dix tout comme le rapport Billancourt rendu à Michel Rocard en 1990 ne suffisent pas à valider l'hypothèse d'un déterminisme générationnel.

Parmi les évidences questionnées dans cet ouvrage, celle de l'expérience algérienne, vécue par la plupart de ces jeunes hauts fonctionnaires dans la seconde moitié des années cinquante et sur laquelle reviennent ici le quart des contributeurs (Alain Bacquet, Jean-René Bernard, Michel Margairaz, Jérôme Monod, Jacques de Larosière, Éric Westphal et bien entendu Jean-Eudes Roullier dans plusieurs témoignages). Stagiaire de l'ENA à Alger et à Molière<sup>28</sup> pendant six mois en 1955, aux côtés de Pierre Racine, Jean-Eudes Roullier y retourne entre janvier et août 1957, comme militaire rappelé sous les drapeaux, aux côtés de Jérôme Monod. En 1958, c'est encore à Alger qu'il achève sa formation auprès de Pierre Chaussade. Il est aux premières loges lors de la crise du 13 mai comme le rappellent Alain Bacquet et Jean-René Bernard. C'est encore à Alger qu'il rencontre Paul Delouvrier alors délégué général du Gouvernement :

« En quelques heures, j'ai assisté à l'effondrement complet du pouvoir. »<sup>29</sup>

Dans quelle mesure cette expérience de « l'effondrement complet du pouvoir » détermine-t-elle l'engagement ultérieur (1962) de Jean-Eudes Roullier aux côtés de Paul Delouvrier ? Pour Michel Margairaz comme pour Alain Bacquet, l'expérience algérienne doit être mise en débat et ne saurait être comparée avec celle de la Résistance qu'ont vécue les grands aînés comme François Bloch-Lainé ou Paul Delouvrier. Si l'on peut derrière eux nuancer l'impact du traumatisme de la crise du 13 mai 1958, deux points méritent cependant d'être soulignés. Rencontrer des hommes d'autorité comme Pierre Chaussade et plus encore Paul Delouvrier dans le contexte algérien

27. Propos de Michel Margairaz, *François Bloch-Lainé, fonctionnaire, financier, citoyen*, op. cit., p. 249-251.

28. Ancien nom de Bordj Bounaama, préfecture de Tissemsilt.

29. Propos de Jean-Eudes Roullier in Sabine Effosse, *Première campagne d'archives orales menées sauprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles française*, op. cit., p. 4.

de la fin des années cinquante est sans doute plus marquant que si la même rencontre avait eu lieu dans le cadre d'un ministère parisien ou même à la CECA où travaillait Paul Delouvrier dans les années cinquante. En second lieu, l'Algérie a aussi constitué, pour des hommes comme Jean-Eudes Roullier, mais sans doute aussi pour des hommes comme Chaussade ou Delouvrier, le lieu de révélation des problématiques d'aménagement, entendues dans le cadre spécifique de maîtrise politique du territoire (Service de la topographie foncière de la région d'Oran, politique des mille villages, Plan de Constantine). Les témoignages de Jean-René Bernard, Jacques de Larosière ou Éric Westphal convergent sur ce point et suggèrent des pistes de recherche pour les historiens.

Reste que cette expérience algérienne, qui s'achève en 1959 pour Jean-Eudes Roullier, ne bouleverse pas une carrière qui s'engage de manière plutôt conventionnelle au début des années soixante à l'Inspection des finances. Le sas d'incertitude qui court pour lui de 1959 à 1962 ne laisse guère de traces sinon des rapports d'inspection sur des sujets divers et pour partie liés à la question des rapatriés, comme le rappelle Jean-René Bernard. Rien ne semble alors le prédisposer à rejoindre l'équipe du District de la région parisienne que dirige depuis 1961 Paul Delouvrier.

Le District, qu'il intègre comme chargé de mission en novembre 1962, fonctionnera pourtant comme une seconde école de formation pour Jean-Eudes Roullier et sera le lieu où il nouera des relations essentielles avec la plupart des conseillers et décideurs des grandes politiques d'aménagement urbain de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : Delouvrier évidemment mais aussi Jean Millier, Serge Goldberg, Michel Piquard, Christian Bouvier, etc. Cette période décisive, sans doute la mieux connue de la carrière de Jean-Eudes Roullier est évoquée ici par Christian Bouvier et Sabine Effosse qui restituent l'échelle des obstacles institutionnels et politiques à surmonter pour lancer une politique du Grand Paris. L'intérêt de cette séquence historique est de rappeler que l'apogée de l'urbanisme opérationnel ne fut pas aussi consensuel qu'on l'a généralement dit. L'affrontement des corps professionnels, naguère mis en évidence par Jean-Claude Thoenig<sup>30</sup>, doit aussi se lire au-delà de la sphère de l'Équipement qui émerge dans la seconde moitié des années soixante. Le rôle des inspecteurs des finances (Bloch-Lainé, Delouvrier, Rocard, Roullier, etc.) est aujourd'hui clairement questionné par les historiens, au-delà même des villes nouvelles<sup>31</sup>.

### L'ambition des villes nouvelles

L'une des raisons d'être de cet ouvrage est de fournir un jalon pour l'histoire en cours des villes nouvelles<sup>32</sup>. Si en effet les témoins d'aujourd'hui savent le rôle qu'a tenu dans cette histoire Jean-Eudes Roullier et derrière lui le SGVN, les historiens de demain peineront à le retrouver et à la décrire à travers les archives. Les témoignages de Guy Salmon-Legagneur, Isabelle Massin, Michel Rousselot, Aymeric Zublena disent à partir de positions d'observateurs très différentes la même chose à cet égard. La création des villes nouvelles – leur réussite est une autre question – n'aurait pas été possible sans cette institution hors norme qu'a été le SGVN et sans l'esprit de travail que lui a insufflé Jean-Eudes Roullier. Au-delà de l'hommage que nous pensons légitime au second père des villes nouvelles<sup>33</sup> – après Delouvrier – les textes ici réunis et qu'on

30. Jean-Claude Thoenig, *L'Ère des technocrates. Le cas des Ponts et Chaussées*, op. cit., L'Harmattan, 1987.

31. Annie Fourcaut, Danièle Voldman (dir.), « Financer l'habitat. Le rôle de la CDC aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Histoire urbaine*, 23, décembre 2008.

32. On fait ici référence à divers travaux en cours sur l'histoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (Frédéric Theulé, Paris-13), Évry, Sénart (Auriane Moignoux, Paris-I), Marne-la-Vallée (Simon Maisonobe, Paris-I).

33. Loïc Vadelorge, *La Création des villes nouvelles*, Créaphis, (à paraître).

complétera par ceux de Julien Giusti ou Vincent Fouchier permettent de souligner certains facteurs clés de la politique des villes nouvelles dans les années soixante-dix/quatre-vingt.

Le premier point, détaillé par Sabine Effosse, Guy Salmon-Legagneur et Michel Rousselot, est l'arrière-plan financier de cette politique. La création du SGVN en 1970 n'est pas simplement un coup de force de la technocratie comme le pensaient les sociologues marxistes des années soixante-dix<sup>34</sup>. Elle relève aussi et d'abord de la volonté conjointe – mais jusqu'alors insuffisamment éclairée par les historiens – du ministère de l'Équipement et du ministère des Finances de contrôler les dépenses des villes nouvelles, quand bien même, comme le rappelle Sabine Effosse, la France avait les moyens de cette ambition urbaine. Le cadre financier, posé dès 1965<sup>35</sup> via l'instauration d'une ligne budgétaire réservée, est repensé au début des années soixante-dix tant du point de vue de l'État que des collectivités locales engagées dans le processus. Guy Salmon-Legagneur souligne à juste titre ce rôle premier du SGVN qui assure la crédibilité des villes nouvelles et leur permet de franchir l'obstacle du premier choc pétrolier. Le SGVN apparaît ici comme un organisme de conseil financier, se substituant pour partie à la Caisse des dépôts et consignations, banque traditionnelle des collectivités locales. On notera au passage que les témoignages habituellement recueillis sur le SGVN insistent peu sur cette dimension qui pourrait susciter des travaux de recherche historique.

Un second point tient, de manière plus classique, dans l'idée que si le SGVN fut bien une administration légère de mission, il occupa néanmoins une place centrale dans la définition des politiques urbaines des années soixante-dix et peut être au-delà comme le suggère Marie-Line Meaux. L'une des ambitions avouée du SGVN, ou tout du moins l'une de celles que Jean-Eudes Roullier revendiquera jusqu'au soir de sa vie, comme en témoignent les entretiens ici reproduits avec Éric Lengereau ou Thibault Tellier, était de forger une nouvelle culture urbaine en France. Aimantant les subventions publiques (Plan construction, FIC, FIANE, etc.) et diffusant les expérimentations conduites par les établissements publics d'aménagement, le SGVN fut la chambre d'écho de l'innovation urbaine de la fin des Trente Glorieuses. Guy Salmon-Legagneur et Julien Giusti rappellent ce rôle essentiel de « lobbying », parfaitement assumé par Jean-Eudes Roullier. Aymeric Zublena explique comment le SGVN tenta d'accompagner le projet d'une architecture et d'un urbanisme permettant de réconcilier l'homme et la ville (ateliers publics). Cette dimension culturelle de l'urbain constitue aujourd'hui l'héritage le plus flamboyant du SGVN et des établissements publics d'aménagement<sup>36</sup>, au-delà même des villes nouvelles, comme le suggère Marie-Line Meaux à propos de la mutation du modèle à la Défense. Si l'histoire ne peut pas prendre pour argent comptant l'idée d'un « modèle urbanistique » des villes nouvelles, elle ne peut pour autant s'affranchir d'une étude des représentations qu'elles ont suscitée dans les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix, en particulier dans la sphère de l'Équipement et de la Culture. Les hommages de Claude Martinand et Catherine Tasca suggèrent de questionner l'exemplarité des villes nouvelles.

Un troisième point nous semble tenir dans l'idée d'une gouvernance « décentralisée » proposée par Guy Salmon-Legagneur et également mise en avant par Isabelle Massin, Michel Rousselot et dans une moindre mesure par Marie-Line Meaux. Par ce terme, les témoins renvoient à la fois

34. Jean Lojkin, *La Politique urbaine dans la région parisienne 1945-1971*, Paris, Mouton, 1972.

35. Jean-Eudes Roullier, « Les problèmes administratifs et financiers posés par la réalisation des villes nouvelles de la région parisienne », *Techniques et architecture*, novembre 1970, p. 14-16.

36. Michel Mottez, *Carnets de campagne. Évry 1965-2007*, Paris, L'Harmattan, 2002. On espère aussi la publication prochaine du récit d'Yves Draussin, *Saint-Quentin-en-Yvelines. Le centre-ville 1973-2003* (manuscrit).

au procédé territorial de création des villes nouvelles (établissements publics) et à la qualité du dialogue noué entre aménageurs, décideurs « centraux » et élus locaux. Sur cette thématique, l'analyse des chercheurs et des témoins – à commencer par Jean-Eudes Roullier – diverge encore. Pour beaucoup de spécialistes de l'histoire urbaine récente de la France, le début et la fin de la carrière de Jean-Eudes Roullier appartiennent à deux époques différentes. Les villes nouvelles préfigurées dans le schéma directeur de la région parisienne de 1965 relèvent de l'âge d'or de l'urbanisme opérationnel, celui des ZUP et des établissements publics d'aménagement, de la naissance du grand ministère de l'Équipement et des zones d'aménagement différé incarnant la toute puissance de l'État. La naissance du SGVN en 1970 s'inscrit dans cette époque dirigiste. *A contrario*, le lancement en 1999 du Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles participe d'une tout autre époque. Les villes nouvelles sont revenues pour partie au droit commun des communautés d'agglomération, leur achèvement relève désormais d'un pouvoir partagé entre l'État animateur et les pouvoirs locaux, de la concertation obligatoire avec les habitants, d'un urbanisme de projet<sup>37</sup>, s'inscrivant dans la durée.

Cette vision des choses s'appuie à l'évidence sur la réalité des transformations récentes des métiers et des pratiques de l'urbanisme, infiniment plus complexes et raffinés qu'ils ne l'étaient dans les années soixante<sup>38</sup>. Pour autant, la transition entre ces deux modèles de gouvernance de l'urbain reste encore à éclairer historiquement. À quel moment en effet situer la rupture ? Dans les années quatre-vingt, dans le sillage de la décentralisation de l'urbanisme ? Plus tôt pour certaines communes pilotes comme Grenoble ou Rennes ? Plus tard, c'est-à-dire dans les années quatre-vingt-dix qui voient progresser la déconcentration, prélude à une nouvelle phase de décentralisation ? Certains écrits de Jean-Eudes Roullier incitent à la prudence et tendent à démontrer que les représentations urbaines vacillent beaucoup plus tôt qu'on ne le croit généralement :

« Je crois pour ma part que la plus grande innovation des villes nouvelles se situe en amont des innovations particulières, et réside dans l'approche générale du problème qui a été retenue. Cette approche du problème peut être résumée en quatre points complémentaires : son échelle géographique, sa volonté d'anticipation, son caractère global et sa procédure décentralisée. [...] C'est à partir de là qu'apparaissent des possibilités d'innovation et une incitation à l'innovation qui se situent me semble-t-il, à deux niveaux différents. Le premier, le plus important peut-être, se présente en quelque sorte tout simplement, de lui-même, parce que les structures mises en place permettent une bonne approche des problèmes essentiels. [...] Un second niveau d'innovation se situe au sens habituel de ce terme. Il concerne les techniques nouvelles et les différentes formes d'expérimentation. Je suis tenté de dire que c'est un aspect non pas secondaire, mais second de la politique des villes nouvelles. [...] Ce que peuvent apporter les villes nouvelles sur ce plan, c'est essentiellement un banc d'essai en vraie grandeur permettant d'éliminer par sa nature même, utopie et futurisme parce qu'il faut passer à la réalisation. Elles peuvent nous aider, petit à petit et sur une longue période, à aménager un mode de vie urbain qui retrouve ses vraies valeurs<sup>39</sup>. »

37. Patrizia Ingallina, *Le Projet urbain*, PUF, 2001.

38. Viviane Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Parenthèses, « Eupalinos », 2006.

39. Jean-Eudes Roullier, « L'innovation la plus importante : faire une vraie ville », *L'Habitation*, 44, avril 1972, p. 23.

Certes, les doutes exprimés dès le début des années soixante-dix par le secrétaire général des villes nouvelles n'impliquent pas que dès cette époque les villes nouvelles aient totalement rompu avec le modèle productiviste et dirigiste des grands ensembles. Il apparaît clair pourtant que la réalisation des villes nouvelles s'est effectuée avant même le choc pétrolier sous le signe du doute : doute sur la pertinence des implantations, de l'échelle des programmes, de la forme des quartiers, de la nature de la centralité urbaine, de la qualité architecturale, de l'accueil des premiers habitants, de la place des élus locaux, etc. Les villes nouvelles des « années Roullier » (1970-1978) forment la caisse de résonance des problématiques urbaines de leur temps. En ce sens, l'étude du SGVN est un préalable indispensable à l'histoire des politiques urbaines des années soixante-dix. Plutôt que de parler là de « régulation croisée »<sup>40</sup> associant structurellement les élus et les fonctionnaires de l'aménagement, les témoignages recueillis ici, qu'on complétera par celui d'Yves Dauge et par la longue allocution prononcée en 1982 par Jean-Eudes Roullier lors de son départ de la DUP, invitent à contextualiser finement les rapports de force entre élus et aménageurs. Il n'existe pas à cet égard un avant et un après Defferre, mais plusieurs « avants » et plusieurs « après ». On ne peut en tout état de cause que souligner le caractère récurrent de la problématique de la décentralisation dans la pensée de Jean-Eudes Roullier.

### Sous le signe de l'innovation

En quittant, en 1978, le SGVN pour prendre la tête de la nouvelle Direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Jean-Eudes Roullier entérine son intégration dans le champ de l'Équipement. Évoquer cette séquence, qui ne s'achève réellement qu'à l'issue du Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles en 2005, relève de la gageure, même si la période d'Ornano a déjà fait l'objet d'analyses rétrospectives. La thématique de la recherche et de l'innovation a semblé ici d'autant plus propice qu'elle permettait de saisir autrement la totalité d'une carrière professionnelle dédiée à l'aménagement urbain. Les deux mots renvoient certes à des réalités et à des pratiques professionnelles différentes, mais sont pourtant accolés en 1984 au moment où l'on crée, au sein du ministère de l'Équipement, la Délégation à la recherche et à l'innovation dont Jean-Eudes Roullier a, selon Anne Querrien, défini lui-même les contours.

Les textes réunis dans cette section couvrent trente années de carrière et il faut prendre garde au piège de l'anachronisme qui consisterait à voir dans les propos tenus par Jean-Eudes Roullier en 1973 dans la revue de la Datar ou en 1982, lors de son départ de la DUP, des anticipations des problématiques du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Pourtant, Anne Querrien, Alain Maugard et Yves Dauge n'hésitent pas à considérer Jean-Eudes Roullier comme un « précurseur » et se plaisent à souligner combien la DUP puis la DRI ont été le siège de réflexions qui gardent leur actualité vingt ou trente ans après. La proximité de cette séquence de vie autorise sans doute à s'interroger sur l'héritage, ce que font ici Yves Dauge et Alain Maugard. Le premier souligne à juste titre l'importance de la temporalité, faisant ici écho à ce qu'écrivait Jean-Eudes Roullier dans la conclusion du rapport sur l'aménagement de Billancourt. S'il est en effet un héritage des années du District que transporte Jean-Eudes Roullier au cœur des années quatre-vingt/quatre-vingt-dix, c'est bien celui de la prospective et de la longue durée de l'aménagement. Après les villes nouvelles, les grandes opérations urbaines que décide de porter l'État se signalent par un horizon d'attente qui diffère fondamentalement de celui de la rentabilité du marché ou de

40. Pierre Gremion, *Le Pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976 ; *Modernisation et progressisme. Fin d'une époque (1968-1981)*, Paris, Éditions Esprit, 2005.

l'urgence des politiques de la ville. On pensait en 1965 les villes nouvelles à l'horizon de l'an deux mille et lors de leur lancement, l'hypothèse de travail portait sur vingt-cinq ans (de 1970 à 1995 environ). Jean-Eudes Roullier pense l'horizon du site de Billancourt à vingt-cinq ans. Ce temps est d'abord donné à la réflexion et à la mise en réseau des partenaires. À comparer les textes de 1973, 1982 et 1990 on saisit combien le réseau d'acteurs urbains, tel que le conçoit Jean-Eudes Roullier, s'étoffe, non seulement parce que la décentralisation Defferre a mis au premier plan le rôle des élus (maires, conseillers généraux, sénateurs et députés), mais aussi et surtout parce que la recherche urbaine s'est développée et diversifiée dans les années soixante-dix/quatre-vingt selon des configurations que nous rappelons dans notre contribution.

Pour Alain Maugard comme pour Anne Querrien, l'actualité de la conception de la recherche que portait Jean-Eudes Roullier se situe à l'échelle de l'expertise, c'est-à-dire de l'articulation souhaitable entre chercheurs et décideurs. Retournant ingénieusement l'idée d'un « coup de force technocratique » qui selon Jean-Paul Alduy<sup>41</sup> expliquerait le lancement de la politique des villes nouvelles, Anne Querrien souligne combien les travaux conduits au sein de la DRI dans les années quatre-vingt ont permis de dégager la problématique d'une « démocratie technique », associant l'élu, l'utilisateur et l'expert. Jean-Eudes Roullier fut sans doute, de par son expérience au SGVN, sa grande culture et sa sensibilité aiguë aux évolutions du cadre de vie, l'un des hauts fonctionnaires du ministère de l'Équipement qui a le plus défendu dans la durée l'importance d'une analyse sociale et non simplement technique des questions urbaines. Vincent Fouchier témoigne de son intérêt précoce pour les questions environnementales qu'il évoque de fait dès 1973 dans son article sur l'innovation dans les villes nouvelles. Yves Dauge, Anne Querrien et Alain Maugard témoignent aussi combien les expériences et les études circulaient entre la DUP et la DRI, entre le CSTB et le Plan urbain ou le Plan construction et architecture, entre la DRI et la DIV. La compréhension de cette circulation passe clairement par l'étude de la carrière de Jean-Eudes Roullier.

On retiendra enfin de ces analyses et textes consacrés à la recherche et à l'innovation qu'ils suggèrent une forme de « méthode Roullier ». Cette méthode, très déconcertante pour ses collaborateurs passait par une lente phase de réflexion sur les ressources intellectuelles mobilisables pour réaliser un projet. Témoins et chercheurs s'accordent ici pour souligner combien le travail de Jean-Eudes Roullier se joue des frontières académiques, portant l'interdisciplinarité jusqu'à la limite d'une nouvelle conception de l'aménagement intégrant sciences dures et sciences molles, approches techniques et sciences sociales, recherche fondamentale et innovation. La profonde culture acquise par Jean-Eudes Roullier au cours des années DUP puis DRI se lit dans l'exposé qu'il donne au 10<sup>e</sup> congrès des Agences d'urbanisme en 1988, au moment où il invite chercheurs et décideurs à regarder au-delà des frontières géographiques et politiques, vers l'Italie ou l'Angleterre.

On notera aussi que le recours à la recherche ne signifiait aucunement la quête d'une caution intellectuelle et encore moins d'un argument d'autorité. Bien conscient du poids symbolique de l'Université et du CNRS, comme le rappellent Alain Maugard et Vincent Fouchier, Jean-Eudes Roullier entendait d'abord rapprocher la recherche de l'administration de l'aménagement et créer les conditions matérielles de ce rapprochement. Des années soixante-dix aux années deux mille, le sens de son travail est tendu vers la recherche « d'effets d'entraînement » tel qu'il le rappelle dans une préface de 1992. À l'image de ses convictions politiques, situées

41. Jean-Paul Alduy, « Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation », *Annales de la recherche urbaine*, 2 janvier 1979.

aux antipodes de celles des jeunes sociologues qu'il faisait travailler en 1975, Jean-Eudes Roullier plaça d'emblée son action sous le signe du « doute salutaire »<sup>42</sup>, pour reprendre la belle expression de Marie-Line Meaux. À lire ici le récit d'Anne Querrien et les réflexions d'Yves Dauge, on comprend comment la « méthode Roullier » sut se jouer des alternances politiques et se réinventer dans des cadres institutionnels différents. Le croisement à trente ans d'intervalle de sa carrière avec celle d'Isabelle Billiard ou d'Anne Querrien est un autre signe des continuités qui sont d'abord affaire de convictions.

Enfin, la « méthode Roullier » engendre une modalité particulière de diffusion des résultats de la recherche, dont témoigne ici Vincent Fouchier. Jean-Eudes Roullier ne fut ni un homme de « formats » ni un homme de « collections » au sens où l'entendent généralement les institutions et les chercheurs. Du SGVN au PHEVN, les publications qu'il finança ou prépara furent très nombreuses et la bibliographie fournie en fin de volume n'en livre probablement qu'un mince aperçu. Ces ouvrages ou rapports ne se rangent pas facilement dans une bibliothèque tant ils relèvent de modalités d'édition différentes. Jean-Eudes Roullier cherchait moins à réaliser le grand œuvre qu'à organiser le feu d'artifice de la connaissance. L'attention portée à l'image dans les publications du SGVN et de la DUP puis de la revue *Diagonal* vise d'abord à retenir l'attention des lecteurs, que les textes auront ensuite le loisir d'interroger autant que de convaincre.

### La culture au cœur du projet urbain

Depuis une vingtaine d'années, l'histoire des politiques publiques de la France contemporaine a progressé en s'appuyant sur l'activité des comités d'histoire<sup>43</sup>. Mais le cloisonnement ministériel que reflètent souvent ces comités jusque dans leurs intitulés contribue parfois à couper les ailes de la recherche. Les interstices ministériels qui forment aussi les interstices des politiques publiques apparaissent comme autant d'angles morts qu'il importe de ne pas oublier. Quid par exemple des ponts entre les affaires culturelles et l'éducation populaire ? Entre l'animation sociale et l'animation culturelle ? Entre l'art public et l'urbanisme ?

Parce qu'il a privilégié ces interstices dans sa carrière, parce qu'il a navigué avec délectation et réussite dans cet espace intermédiaire, Jean-Eudes Roullier invite à questionner les modalités de la rencontre improbable entre politiques urbaines et politiques culturelles qui se réalise aussi bien dans les années soixante-dix au sein des villes nouvelles<sup>44</sup> (animation socioculturelle, politique d'art public et concours d'architecture<sup>45</sup>) qu'à la charnière des années soixante-dix/quatre-vingt au sein du ministère du Cadre de vie, puis plus récemment dans la promotion d'une conception patrimoniale des villes nouvelles et notamment d'une réflexion précoce sur leurs archives comme le démontre ici Arnaud Ramière de Fortanier<sup>46</sup>.

42. Propos de Marie-Line Meaux in « Hommage à Jean-Eudes Roullier », *Diagonal*, 181, juin 2010.

43. Florence Descamps, *Quelques réflexions à propos des comités d'histoire, ornements inutiles ou nouveaux acteurs de la recherche historique*, Études et Documents, X, 1998.

44. Loïc Vadelorge (dir.), *L'Action culturelle dans les villes nouvelles*, comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003.

45. SGVN-DRAC Île-de-France et Délégation aux arts plastiques, *L'Art et la ville. Urbanisme et art contemporain. Actes du colloque du palais du Luxembourg des 30 et 31 janvier 1986*, Paris, SGVN, dactyl, 216 p.; SGVN, *L'Art et la ville. Urbanisme et art contemporain*, Genève, Skira, 1990; Jean-Luc Daval, Monique Faux (dir.), *L'art renouvelle la ville. Urbanisme et art contemporain*, Genève, Skira, 1992; Monique Faux (dir.), *L'art renouvelle la ville. Actes des rencontres-débats d'octobre-novembre 1992 au musée national des Monuments français*, Paris, Association UAC, 1995.

46. Julie Guiyot-Corteville, Valérie Perles, Loïc Vadelorge (dir.), *L'Art dans les villes nouvelles. De l'expérimentation à la patrimonialisation*, Paris, Artlys, 2010.

À première vue, cette trajectoire de braconnier entre l'Équipement et la Culture semble devoir beaucoup à l'évolution propre du champ culturel dans les années soixante-dix. Le ministère des Affaires culturelles a été créé en 1959 pour promouvoir l'équipement culturel national (maisons de la culture) dans une logique d'aménagement du territoire et pour contribuer au rayonnement culturel de la France gaullienne<sup>47</sup>. Cette politique culturelle, à laquelle le verbe malracien donne ses lettres de noblesse, est pour partie refondée au début des années soixante-dix. La nécessité d'un « développement culturel » à la fois plus diffus sur le territoire et mieux contrôlé en termes budgétaires augure de nouvelles pratiques et de nouveaux financements, souvent interministériels (FIC, FIANE). Le temps des villes nouvelles n'est plus celui des cathédrales de la culture, mais celui des équipements intégrés (Maison pour tous d'Élancourt-Maurepas, Agora d'Évry) et de l'animation socioculturelle. Elles demeurent cependant pour vingt années encore des lieux d'expérimentation sans équivalent en France, en dehors peut-être de la capitale et de quelques villes d'exception comme Grenoble. Le *name dropping* auquel se livrent ici avec délectation Germain Viatte pour l'art public et Julien Giusti pour les arts de la scène donne le ton. Plus encore que dans d'autres domaines d'action publique (l'éducation, la santé) les villes nouvelles furent privilégiées par l'action culturelle, en particulier dans les années soixante-dix.

L'explication de ce privilège tient pour partie dans la structuration particulière du SGVN, qui dédie à l'action culturelle des « cellules » spécifiques, tant pour l'art public (Sabine Fachard, Monique Faux) que pour l'animation socioculturelle (Julien Giusti). Les textes de Christian Pattyn, Germain Viatte, Julien Giusti et l'hommage de Catherine Tasca qui fut l'une des premières énarques à passer par le SGVN rappellent combien Jean-Eudes Roullier fut attentif à cette dimension culturelle qu'il privilégia pour deux raisons complémentaires. En premier lieu, il convient de souligner l'intérêt personnel qu'il portait à l'art, à l'architecture et à la culture en général, comme le rappelle le récit de Christian Pattyn évoquant la Fondation Royaumont qui accueille dès les années soixante-dix des colloques organisés par le SGVN, puis le rapport que Jean-Eudes Roullier fit dans les années quatre-vingt-dix sur le réemploi du château de Villers-Cotterêts. Comme le souligne à juste titre Christian Pattyn, Jean-Eudes Roullier était un grand lecteur et ne rechignait pas à citer ses lectures. Ainsi, Claudel trône en exergue du rapport Billancourt et le discours en réponse à Jean-Louis Bianco qui lui remet la Légion d'honneur en 1992 est construit comme un pastiche des *Choses* de Pérec. En second lieu, il nous apparaît que l'action culturelle représentait une stratégie parfaitement assumée pour préserver les villes nouvelles du destin des grands ensembles. La préface du catalogue *L'Art et la ville* est exemplaire de cette conviction que Jean-Eudes Roullier portera au-delà du SGVN. Pour cet homme passionné d'urbanité, la crise urbaine est avant tout une crise culturelle. La synergie qui s'installe envers et contre tout entre le directeur du patrimoine (Christian Pattyn), le directeur de l'architecture (Joseph Belmont) et le directeur de l'urbanisme et des paysages (Jean-Eudes Roullier), entre 1978 et 1982, symbolise à cet égard une forme d'apogée dans la carrière de Jean-Eudes Roullier, totalement en phase avec la politique giscardienne du cadre de vie.

Certes, l'accord des hommes est loin de régler les défiances institutionnelles et le traumatisme du rattachement de la politique de l'architecture à l'Équipement en 1978. L'entretien donné par Jean-Eudes Roullier à Thibault Tellier en 2006 tout comme l'allocution de départ de la DUP en 1982 doivent ici se lire en contrepoint des témoignages de Germain Viatte, Arnaud Ramière de Fortanier ou Christian Pattyn. Mais ce que suggèrent nettement ces témoignages, en revanche, c'est que Jean-Eudes Roullier a réussi à faire admettre sinon son expertise – réelle

47. Philippe Poirier, *L'État et la Culture en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Livre de Poche, 2009.



**Derniers vœux au SGVN le 28 janvier 1999, de droite à gauche, Jean-Eudes Roullier, Michel Rousselot, Michel Macary.**

© Collection privée Jean-Eudes Roullier.

mais jamais affichée comme telle – du moins sa médiation à un monde culturel soucieux de ses prérogatives. C'est sans doute à travers le prisme de la culture qu'on retrouve au final la meilleure manière d'articuler l'histoire personnelle de Jean-Eudes Roullier et l'histoire des institutions qu'il a dirigées ou animées.

On l'aura compris, le livre qu'on va lire ne propose pas de révéler au public la personnalité et le rôle hors du commun d'un haut fonctionnaire de la fin des Trente Glorieuses. L'intérêt de l'étude de la trajectoire professionnelle de Jean-Eudes Roullier que l'on se propose ici d'aborder réside davantage dans la posture singulière du personnage, inspecteur des finances tombé dans l'urbanisme et ayant très tôt compris que la réalisation des villes était d'abord une question de civilisation. Plus qu'un acteur de premier plan de l'histoire urbaine du dernier demi-siècle, Jean-Eudes Roullier fut d'abord et avant tout un témoin privilégié de l'évolution de la problématique urbaine. En ce sens, on ne saurait trop conseiller au lecteur de commencer par butiner ses nombreux textes et entretiens inédits qui sont ici publiés avant de continuer par l'analyse qu'en donnent témoins et chercheurs.

À l'image de la carrière de Jean-Eudes Roullier, ce livre est le fruit d'un travail collectif associant des institutions (comité d'histoire du ministère du Développement durable, comité d'histoire du ministère de la Culture, Institut Paul Delouvrier, musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines et par notre intermédiaire, l'université de Paris-13). Nous tenons à remercier pour leur aide concrète et efficace, MM<sup>mes</sup> Christiane Chanliau, Florence Contenay, Horia Djoudi, Geneviève Gentil, Julie Guiyot-Corteville, Dominique Jamet, Marie Lacor, Anne de Montalembert, Valéry Nelcha, Françoise Porchet, Catherine Rheims et MM. Christian Bouvier, Jean-Dominique Gladieu, Claude Martinand, Alain Monferrand, Guy Salmon-Legagneur et Benjamin Stora.

# Une génération Delouvrier ?



